

Retour vers l'équilibre budgétaire

Mémoire prébudgétaire
présenté au Gouvernement
du Québec

Nicolas Gagnon
Fédération canadienne des contribuables

JANVIER 2025

Table des matières

À propos de la Fédération canadienne des contribuables	3
Sommaire exécutif	4
Réduction des dépenses	6
Équilibrer le budget	8
Annuler la hausse d'impôt sur les gains en capital	10
Réduire les effectifs gouvernementaux	12
Passer en revue les programmes gouvernementaux	14
Nommer un directeur parlementaire du budget	16
Stimulus fiscaux	18
Réduire de moitié la taxe provinciale sur l'essence	19
Mettre fin à l'application de la TVQ sur les taxes spécifiques	20
Remplacer les subventions aux entreprises	21
Une législation pour protéger les contribuables	23
Conclusion	25

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un groupe citoyen dédié à la réduction des impôts, à la lutte contre le gaspillage et à la promotion d'une gouvernance responsable. Fondée en Saskatchewan en 1990, la FCC est née de la fusion de l'Association des contribuables de la Saskatchewan et de la Resolution One Association de l'Alberta pour créer une organisation nationale.

La FCC dispose d'un bureau fédéral à Ottawa et de bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les bureaux régionaux mènent des recherches et des activités de plaidoyer spécifiques à leurs provinces, tout en agissant comme organisateurs régionaux pour les initiatives pancanadiennes.

Les bureaux de la FCC répondent à des centaines d'entrevues médiatiques chaque mois, organisent des conférences de presse et publient régulièrement des communiqués, des commentaires, des publications en ligne et des rapports pour défendre les intérêts de ses sympathisants.

Les représentants de la FCC participent à des événements, font des présentations aux gouvernements, rencontrent des politiciens et organisent des pétitions, des campagnes et des événements pour mobiliser les citoyens et influencer les politiques publiques.

Tout contribuable canadien qui adhère à la mission de la FCC peut devenir membre gratuitement et recevoir des courriels d'info-actions ou recevoir l'infolettre. Les soutiens financiers peuvent également recevoir la publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer*, publié trois fois par an.

La FCC est indépendante de toute affiliation institutionnelle ou partisane. Tous les employés, membres du conseil d'administration et représentants de la FCC ont l'interdiction d'être membres d'un parti politique.

En 2023-2024, la FCC a recueilli 6,27 millions de dollars grâce à 74 472 dons. Les dons à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt en tant que contribution caritative, et la FCC n'accepte aucun financement étranger.

Canadian
Taxpayers
Federation

Sommaire exécutif

Le Québec a connu des turbulences économiques importantes au courant des dernières années.

Après une pandémie et une période inflationniste marquée par des hausses de taux de la Banque du Canada, les contribuables québécois sont confrontés à des défis sans précédent.

Alors que près d'un Québécois sur neuf fait la file chaque mois devant les banques alimentaires, les finances publiques du Québec accusent un déficit historique.

Il est nécessaire pour le gouvernement du Québec d'accomplir l'exercice nécessaire qui lui permettra de rééquilibrer son budget et d'alléger le fardeau fiscal des familles, et la Fédération canadienne des contribuables a un plan pour aider le gouvernement à y parvenir.

Le gouvernement fait face à un déficit de 11 milliards de dollars cette année. Si l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire est maintenu pour 2029-2030, la hausse de [3 milliards de dollars](#) des dépenses prévues, annoncée lors de la dernière mise à jour économique, de même que le déficit projeté de 9,2 milliards pour [2025-2026](#), constituent un défi supplémentaire.

La dette brute de la province continue d'augmenter, et devrait atteindre [245 milliards de dollars](#) d'ici la fin de l'année fiscale en cours, soit une hausse de 19 milliards par rapport à l'année dernière. À eux seuls, les frais d'intérêt coûteront [9,8 milliards](#) de dollars aux contribuables québécois cette année.

Le défi du gouvernement sera de trouver des sources d'économies suffisantes pour revenir à un niveau financièrement viable, tout en prenant les bonnes mesures pour stimuler l'économie et soutenir les contribuables.

Le gouvernement du Québec prévoit présenter un déficit de 9,2 milliards de dollars en 2025-26, en tenant compte de la Loi sur l'équilibre budgétaire et du transfert au Fonds des générations.

Il s'agit donc du déficit que ce mémoire prébudgétaire tente d'éliminer, en fonction des divers scénarios d'épargnes budgétaires ou d'allègements fiscaux proposés.

La Fédération canadienne des contribuables formule les recommandations suivantes :

- **Un plan d'urgence pour le retour à l'équilibre budgétaire**
- **Ramener les effectifs gouvernementaux à leur niveau pré-pandémique**
- **Remplacer les subventions aux entreprises par des réductions de l'impôt sur les sociétés pour stimuler la croissance**
- **Examiner les programmes gouvernementaux en vue de réduire les dépenses**
- **Réduire la taxe provinciale sur les carburants**
- **Fin de l'application de la TVQ sur les impôts spécifiques**
- **Mise en place d'un directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale**
- **Mise en place d'une loi pour protéger les contribuables**

Mesures numériques	Épargnes budgétaires	Stimulation fiscaux
Réduction de la taxe provinciale sur le carburant	-	1,2 \$
Fin de la TVQ sur les taxes spécifiques	-	0,3 \$
Remplacer les subventions aux entreprises par des réductions d'impôts	5,5 \$	5,5\$
Restructurer l'appareil gouvernemental québécois pour ramener les effectifs à leur niveau pré-COVID	10,5 \$	-
Annuler la hausse d'impôt sur les gains en capital		1,0\$
Total par catégorie	16,0 \$	8,0\$
Impact budgétaire net	8\$	

*en milliard de dollars.

Réduction des dépenses

Identifier les sources d'épargne potentielles dans les opérations gouvernementales afin de favoriser le retour à l'équilibre budgétaire

Un niveau élevé de dette gouvernementale et des projections de déficits à long terme peuvent avoir un effet néfaste sur l'économie. Des économistes s'étant penchés sur la question ont conclu que, plus le niveau de dette est élevé – surtout lorsque la dette brute dépasse les 75 à 100 pour cent du PIB – moins le niveau de croissance sera élevé.^{1 2 3}

C'est inquiétant dans le contexte canadien où la dette brute des administrations publiques était équivalente à 126 pour cent du PIB au deuxième trimestre de 2024.⁴ À de tels niveaux, la dette gouvernementale élevée est un boulet pour notre économie, se traduisant par moins d'emplois, une croissance plus faible des salaires et un marché local qui n'est pas en mesure d'atteindre son plein potentiel.

Le Québec n'est pas exempt de ce problème. Selon les estimations du gouvernement, la dette brute de l'administration provinciale équivalait à 41,5 pour cent⁵ de l'économie de la province au 31 mars 2024. Si la tendance se maintient, ce pourcentage augmentera à 44,8 pour cent d'ici 2028.

En y ajoutant les dettes des administrations locales et fédérales, on atteint rapidement un niveau d'endettement qui a un effet préjudiciable sur la croissance.

Considérant la dette brute de [245 milliards de dollars](#) du gouvernement, une augmentation d'un point de pourcentage des taux d'intérêts mènerait à une augmentation de 2,3 milliards de dollars des paiements d'intérêts annuels du gouvernement.

Selon les prévisions de la *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke*, la croissance des revenus du gouvernement sera de [0,2 points de pourcentage](#) inférieure à la croissance des dépenses au cours des 20 prochaines années. Le dernier rapport indique clairement que les revenus ne croîtront pas suffisamment rapidement pour suivre le rythme des dépenses.

Il est clair que le Québec doit maintenir sa dette sous contrôle. La meilleure façon de le faire est de réduire les dépenses.

Des économistes se sont penchés sur les divers types de stratégie employées par les gouvernements pour revenir à l'équilibre budgétaire et l'effet qu'elles ont eu sur l'économie locale. Leurs recherches ont démontré que les plans basés sur la réduction des dépenses ont

1. https://www.mercatus.org/system/files/de_rugy_and_salmon_-_policy_brief_-_debt_and_growth_a_decade_of_studies_-_v1.pdf

2. <https://publications.iadb.org/publications/english/document/Government-Debt-and-Economic-Growth.pdf>

3. <https://www.cairn.info/revue-economique-2011-6-page-1015.htm>

4. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl/en/cv.action?pid=3810023701>

5. https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2023.pdf#page=48

un impact économique plus positif que ceux basés sur l'augmentation des taxes et impôts.^{6 7 8}

Dans certains cas, tels le Canada et l'Espagne dans les années 1990, les efforts pour revenir à l'équilibre budgétaire basés principalement sur la réduction des dépenses auraient mené à une croissance économique plus robuste.⁹ Ces plans permettent de rassurer les investisseurs quant au risque de voir leurs factures de taxes et d'impôts augmenter soudainement pour couvrir les dépenses excédentaires du gouvernement.

Dans cet esprit, la série de recommandations qui suit suggère au gouvernement du Québec de réduire les dépenses dans certains secteurs, ainsi qu'un nombre d'outils permettant d'identifier des sources d'épargne pour équilibrer le budget, réduire la dette et financer des baisses de taxes et d'impôts pour stimuler l'économie locale.

6. <https://www.nber.org/system/files/chapters/c10973/c10973.pdf>

7. <https://www.econstor.eu/dspace/bitstream/10419/106147/1/815406657.pdf>

8. https://www.mercatus.org/system/files/deRugy_RelativeEffects_v1.pdf

9. https://www.researchgate.net/publication/338269692_Austerity_When_It_Works_and_When_It_Doesn't

Équilibrer le budget

Un plan d'urgence pour rééquilibrer les finances publiques

Selon la dernière mise à jour économique, la dette brute du Québec atteindra 304 milliards de dollars d'ici [2029-2030](#). Il s'agit d'une augmentation de 75 milliards depuis le budget 2019-2020.

Le gouvernement du Québec a conclu son exercice financier 2023-2024 avec un déficit budgétaire de [8 milliards de dollars](#). Pour l'exercice financier, ce déficit est maintenant de [11 milliards](#).

Bien que le gouvernement ait répété son intention d'équilibrer le budget du Québec d'ici [2029-30](#), celui-ci projette tout de même un déficit de 3,9 milliards de dollars pour l'année [2028-29](#).

Pour équilibrer son budget dès 2025-2026, le gouvernement doit trouver 8,4 milliards de dollars d'économies.

L'accumulation de la dette provinciale entraîne des coûts importants pour les contribuables et réduit la marge de manœuvre des gouvernements pour établir des priorités en matière de dépenses.

La dette publique est similaire à la dette des ménages : plus on dépense d'argent en frais d'intérêt, moins il reste d'argent pour les besoins essentiels.

Économiser pendant les périodes d'accalmie permet de faire face aux turbulences lorsque l'économie fait face à des ralentissements.

Les paiements d'intérêts sur la dette coûteront au Québec environ 9,9 milliards de dollars en 2024-25.

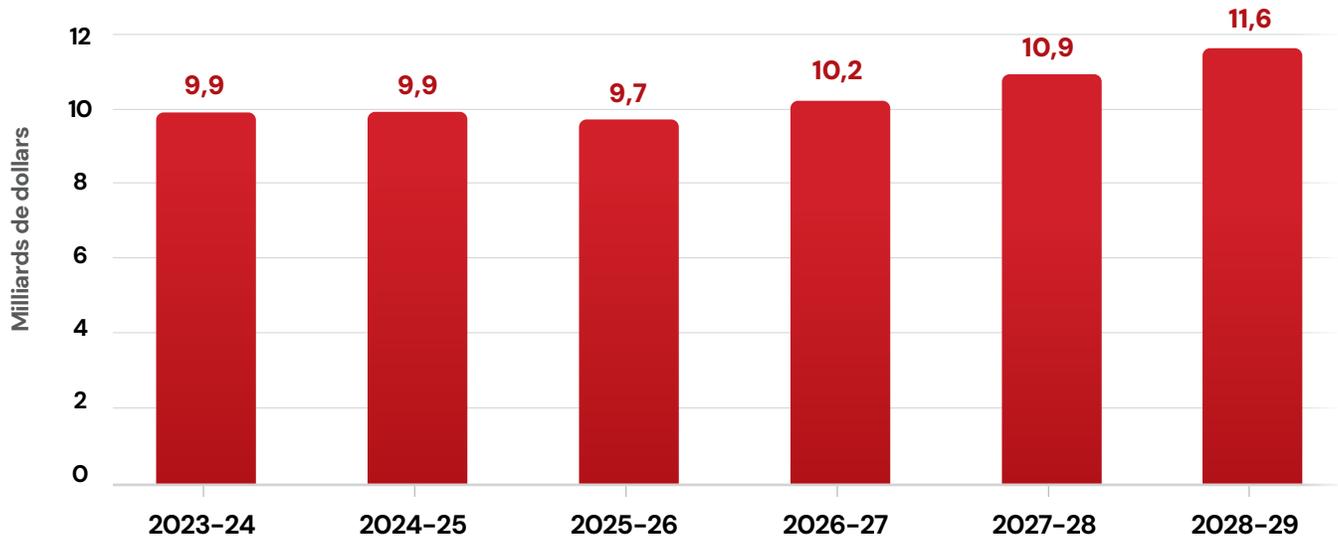
Au cours des cinq prochaines années, le paiement des intérêts de la dette nous privera de [52,3 milliards de dollars](#).

À combien s'élèvent ces 9,9 milliards de dollars ? Cela représente près de 825 millions de dollars par mois.

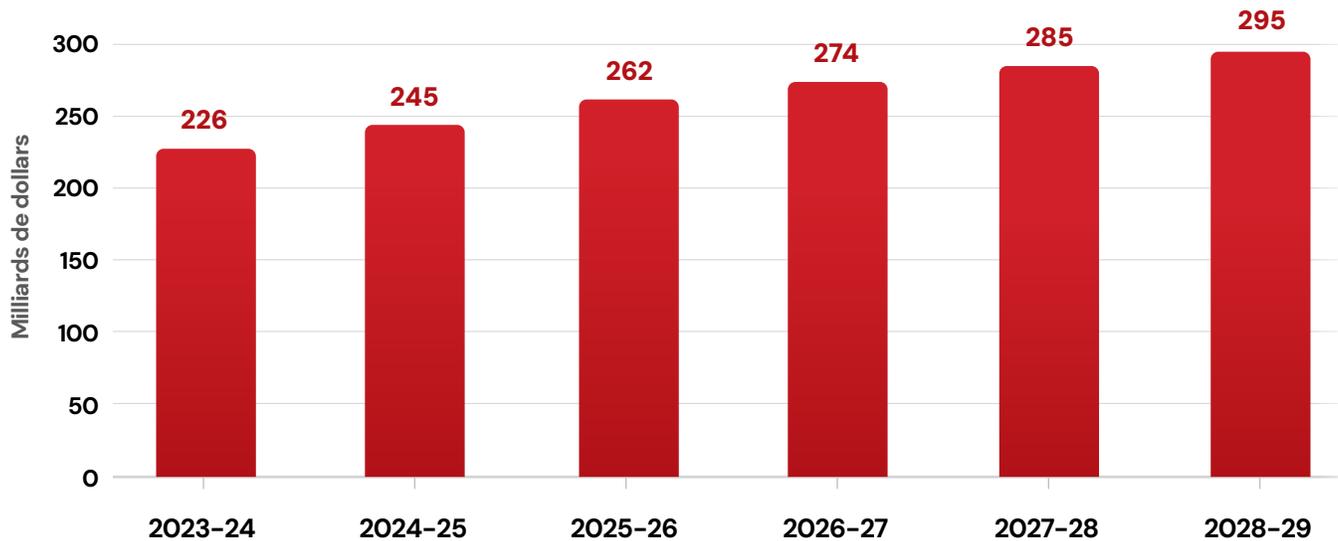
Cet argent pourrait servir à réduire les impôts des Québécois, à rénover les écoles vétustes ou à payer les salaires de 10 757 professeurs rémunérés à l'échelon le plus élevé pour les 10 prochaines années.

Nous demandons au ministre des Finances de rétablir l'équilibre budgétaire au Québec.

Coût d'intérêt de la dette



Croissance de la dette provinciale



Source: Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2024

Annuler la hausse d'impôt sur le gain en capital

Économies estimées : 1 milliard de dollars

Le Québec a généralement le bon réflexe de ne pas suivre aveuglément les politiques d'Ottawa.

Mais lorsque le ministre des Finances Eric Girard a augmenté l'impôt provincial sur les gains en capital en suivant le gouvernement Trudeau, il a commis une erreur qui doit être corrigée d'urgence.

Le gouvernement Trudeau a ouvert la boîte de Pandore en annonçant une hausse du taux d'inclusion des gains en capital dans son budget 2024-2025

Cette mesure fera grimper l'impôt sur les gains en capital de **50 % à 66,7 %** pour les profits dépassant 250 000 \$. L'objectif ? Permettre à Ottawa de soutirer **6,9 milliards de dollars** des poches des contribuables cette année.

Les contribuables de tous horizons sont touchés : investisseurs, épargnants, retraités, petites entreprises, médecins, la liste est longue. Selon l'économiste Jack Mintz, plus de **1,26 million de Canadiens** seront affectés par cette hausse d'impôt.

Le gouvernement de François Legault aurait pu maintenir son propre taux d'imposition des gains en capital et éviter d'alourdir davantage le fardeau des Québécois. Mais la tentation d'aller chercher encore plus d'argent dans les poches des contribuables était trop forte.

À peine **deux jours** après le dépôt du budget fédéral de 2024, Girard a annoncé qu'il allait « harmoniser » le régime fiscal du Québec avec celui d'Ottawa en augmentant le taux d'inclusion des gains en capital.

Un choix pour le moins ironique, venant d'un ministre qui a pourtant **répété à maintes reprises** que « les hausses d'impôts ne font pas partie de la philosophie de son gouvernement ».

Girard prétend vouloir harmoniser le régime fiscal du Québec avec celui du fédéral. Mais en réalité, cette hausse lui permettra de puiser **3 milliards de dollars** dans les poches des contribuables québécois sur cinq ans, dont près d'un milliard dès l'année fiscale en cours.

Après avoir enregistré un déficit record de 11 milliards de dollars, le gouvernement devrait réduire ses dépenses au lieu d'imiter la nouvelle ponction fiscale d'Ottawa.

La décision de Girard est d'autant plus injustifiable que l'avenir de la hausse fédérale des gains en capital est désormais incertain.

L'annonce de la démission de Justin Trudeau a été suivie par la suspension du Parlement jusqu'au **24 mars**, ce qui met sur pause tous les projets de loi en cours.

Sachant que tous les **partis d'opposition** veulent faire tomber le gouvernement libéral dès la réouverture du Parlement, il est peu probable que la hausse de l'impôt sur les gains en capital soit adoptée avant la prochaine élection.

Malgré cela, le gouvernement Legault semble déterminé à aller de l'avant avec sa propre hausse d'impôt, peu importe ce qui se passe à Ottawa.

Cette injustice doit être corrigée immédiatement. Si Girard veut réellement s'attaquer au déficit du Québec, il doit réduire les dépenses gouvernementales plutôt que de pénaliser encore les contribuables.

Il pourrait commencer par mettre fin aux subventions aux entreprises. En 2021 seulement, le gouvernement Legault a versé 9,8 milliards de dollars en subventions aux entreprises, selon l'Institut Fraser.

Taxer certaines entreprises pour en subventionner d'autres est un non sens. S'il veut adopter une approche plus efficace, Girard devrait plutôt réduire les impôts pour stimuler la productivité des entreprises et abolir les subventions corporatives.

Et il faut le répéter : augmenter l'impôt sur les gains en capital alors que le Québec a déjà le fardeau fiscal le plus élevé en [Amérique du Nord](#) est une grave erreur stratégique.

Alors que le président élu des États-Unis, Donald Trump, envisage d'imposer des tarifs de 25 % sur les produits canadiens et de réduire considérablement les impôts aux États-Unis, la hausse de l'impôt sur les gains en capital nuit gravement à la compétitivité de nos entreprises, et ce, au pire moment. Le Québec doit faire mieux.

Pour soutenir l'économie québécoise, notre gouvernement doit saisir cette occasion pour corriger les erreurs commises et annuler la hausse de l'impôt sur les gains en capital.

Ramener les effectifs du gouvernement à leur niveau d'avant la pandémie

Économies estimées : 10,5 milliards de dollars

Lors des élections provinciales de 2018, le premier ministre François Legault a promis aux Québécois de supprimer 5 000 postes de fonctionnaires, soit l'équivalent d'un pour cent des employés de l'État à l'époque.¹⁰

Lorsque l'actuel gouvernement est arrivé en fonction en 2018, un total de 499 074 équivalents temps plein¹¹ étaient au service de l'État québécois.

Selon son dernier budget, le gouvernement estime à 571 880 le nombre d'équivalents temps plein employés par le gouvernement du Québec au 31 mars 2024.¹²

La réduction promise de 5 000 fonctionnaires a été reléguée aux oubliettes.

Le gouvernement compte désormais 72 806 fonctionnaires de plus qu'en 2018-19, en considérant les employés dans les ministères, le secteur public et parapublic.

Plus de 40 % de l'augmentation obtenue concernent des postes d'employés de bureau. Sept pour cent sont des postes de cadre.

Les enseignants et le personnel infirmier ont vu leur nombre augmenter respectivement de 8 % et de 9 %, ce qui représente 17 % de la croissance du personnel de première ligne.

L'augmentation de la taille de l'État au cours des dernières années ne concerne pas les premières lignes des systèmes de santé et d'éducation, mais le personnel de bureau.

Comme l'a dit le premier ministre il y a quelques années¹³ : « C'est de la bureaucratie. Ce sont des gens qui écrivent des rapports à d'autres gens qui écrivent des rapports et qui, en fin de compte, mettent en œuvre des budgets définis en détail par des ministres à Québec. »

« C'est de la bureaucratie. Ce sont des gens qui écrivent des rapports à d'autres gens qui écrivent des rapports et qui, en fin de compte, mettent en œuvre les budgets détaillés par les ministres à Québec »

– François Legault, Premier ministre du Québec

Dans l'intérêt des gains de productivité, il est temps que le gouvernement réduise ses effectifs et les ramène à leur niveau d'avant la pandémie.

En 2024-25, le gouvernement dépensera 60,1 milliards de dollars pour payer ses employés.¹⁴ Cela représente 48 % des dépenses totales de l'État.

10. <https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201808/28/01-5194447-la-caq-veut-couper-5000-postes-dans-la-fonction-publique.php>

11. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/21-22/1-Strategie_de_gestion_des_depenses_et_renseignements_supplementaires.pdf

12. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2024-2025/1-Strategie_gestion_depenses.pdf

13. <https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201808/28/01-5194447-la-caq-veut-couper-5000-postes-dans-la-fonction-publique.php>

14. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/23-24/1-Strategie_gestion_depenses.pdf

Aucune autre composante du budget n'atteint un niveau comparable.

Nous recommandons au gouvernement de ramener ses effectifs au niveau de son dernier budget prépandémique (2020-2021), ce qui permettrait aux contribuables d'économiser 10,5 milliards de dollars sur une base annuelle.

Avec l'ajout de 34 491 travailleurs¹⁵, le gouvernement a augmenté les dépenses de compensation de 10,5 milliards de dollars en trois ans.

Compte tenu du temps nécessaire à une telle réduction, il est recommandé d'éliminer les postes par attrition, en tenant compte des départs à la retraite.

Il est également recommandé de cibler la plus importante catégorie au sein des effectifs gouvernementaux, soit celle des personnels de bureau, technicien et assimilé, dont le nombre atteint cette année 226 438¹⁶ ETC, soit 39% de l'ensemble des effectifs.

Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement doit également étendre et maintenir son [gel des embauches](#) de la fonction publique en vigueur depuis le 1er novembre 2024 à toutes les sociétés d'État, y compris Hydro-Québec.

Cette réduction des effectifs va de paire avec la révision des programmes gouvernementaux (voire prochaine section), et que la réduction des effectifs passe par une révision de tous les programmes de tous les ministères et de tous les départements des sociétés d'État.

En fin de compte, cela permettrait aux contribuables d'économiser 10,5 milliards de dollars par an, sur la base des niveaux de dépenses de l'exercice budgétaire 2023-24.¹⁷

15. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/21-22/1-Strategie_de_gestion_des_depenses_et_renseignements_supplementaires.pdf#page=140

16. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2024-2025/1-Strategie_gestion_depenses.pdf#page=81

17. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/23-24/1_Strategie_gestion_depenses.pdf

Passer en revue les programmes gouvernementaux avec la réduction des dépenses comme objectif

Épargne estimée : Inconnue

Un dicton veut que la bureaucratie croisse pour répondre aux besoins croissants de la bureaucratie.

Depuis que le gouvernement du Québec a complété la dernière révision globale de ses programmes, en août 2015, les dépenses de portefeuille consolidées ont augmenté de 54,7 milliards de dollars, ou 56 pour cent.^{18 19}

	Dépenses de portefeuille
2016-17	99,1 \$
2017-18	105,6 \$
2018-19	107,0 \$
2019-20	115,1 \$
2020-21	127,0 \$
2021-22	136,2 \$
2022-23	147,3 \$
2023-24 (projeté)	151,5 \$

Source : Gouvernement du Québec, ministère des Finances, tous les chiffres sont en milliards.

Dans le cadre de ses efforts pour revenir à l'équilibre budgétaire dans les années 90, le gouvernement du Premier ministre Jean-Chrétien a identifié les meilleures pratiques pour effectuer une révision des programmes. La révision était exhaustive, et appliquait six tests²⁰ à chaque dépense :

1. Est-ce que cela sert l'intérêt public?
2. Est-ce que l'implication gouvernementale est nécessaire?
3. Est-ce un rôle approprié pour ce palier gouvernemental?
4. Est-ce qu'un partenariat public-privé est possible / désirable?
5. Est-ce qu'il y a un moyen d'être plus efficace?
6. Est-ce que les contribuables ont les moyens de se payer ces dépenses?

L'épargne identifiée grâce à ce processus a mené à 9,8 milliards de dollars de réduction de dépenses, équivalent à 18,9 pour cent²¹ des dépenses fédérales de l'époque.

Le processus de révision des programmes a permis au gouvernement fédéral d'équilibrer le budget en 1997-98 et de rembourser plus de 100 milliards de dollars²² de dette avant la crise financière de 2008. Cela a réduit la proportion des revenus d'impôts servant à couvrir les paiements d'intérêts sur la dette de 30 pour cent en 1996-97 à 13 pour cent en 2008-09.²³

18. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/CPTFR_vol1-2016-2017.pdf?1581608222

19. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vol1-2023-2024.pdf#page=61

20. https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

21. https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

22. http://www.rbc.com/economics/economic-reports/pdf/canadian-fiscal/prov_fiscal.pdf

23. https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

Ces épargnes ont aussi permis d'offrir un important répit aux contribuables, réduisant la TPS, les impôts des entreprises et ceux des particuliers, et permettant la mise en place du CÉLI comme véhicule pour stimuler l'épargne des ménages.²⁴

En ce moment, le gouvernement québécois prévoit que sa dette nette atteindra 236 milliards de dollars²⁵ d'ici mars 2025, soit une croissance de 16 milliards (7,2%) en un an.

Les paiements d'intérêts coûteront 9,9 milliards²⁶ de dollars aux contribuables québécois cette année.

Le gouvernement du Québec doit effectuer une révision des programmes, avec pour objectif la réduction des dépenses, afin de rendre ses finances viables sur le long terme, en utilisant les six tests développés par le gouvernement fédéral dans les années 90.

24. https://macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-Anglosphere-CanadaPaper_Web_F.pdf

25. https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2024.pdf#page=191

26. https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2024.pdf#page=24

Nommer un Directeur Parlementaire du Budget à l'Assemblée nationale

Épargne estimée : Inconnu

Les Québécois paient les impôts les plus élevés d'Amérique du Nord et ils méritent de savoir exactement comment leur argent est dépensé.

Quand verront-ils un retour sur investissement ? Quels sont les risques ? Les dépenses en valent-elles la peine ? Telles sont les questions auxquelles les contribuables méritent des réponses, sans aucune partisanerie.

Pourtant, les Québécois ne disposent pas d'un organisme non partisan pour leur fournir ces informations cruciales.

Le directeur parlementaire du budget (DPB), un organisme non partisan, répond pourtant à ces questions depuis [2006](#). Pour renforcer la confiance des Québécois dans nos institutions et notre gouvernement, l'Assemblée nationale a besoin d'un tel officier.

Un DPB pourrait fournir au Parlement une analyse indépendante de l'état des finances du pays, des tendances économiques et des estimations des coûts des programmes adoptés par le gouvernement. Il pourrait être une copie conforme de son homologue fédéral.

Il faut rappeler que le directeur parlementaire Ottawa a joué un rôle crucial au courant des dernières années.

C'est grâce à lui que nous savons que près d'un tiers des dépenses fédérales pendant la pandémie – près de [204 milliards de dollars](#) – n'avaient rien à voir avec le COVID-19.

Plus récemment, nous avons appris qu'il faudrait 23 ans, et non cinq, pour que les [28 milliards de dollars](#) de subventions accordés à Stellantis et à Volkswagen permettent à leurs usines d'atteindre la rentabilité.

Grâce au DPB, le Québec a également appris que la subvention de [3 milliards de dollars](#) accordée à Northvolt ne sera pas amortie avant [2037](#).

Ironiquement, c'est grâce au directeur parlementaire du budget à Ottawa que les Québécois sont informés du risque que prend le gouvernement québécois avec leurs impôts.

Notre province ne manque certainement pas de dossiers pour lesquels l'examen minutieux d'un organisme neutre est nécessaire.

Rappelons-le: le Québec est un leader en matière d'explosion des coûts pour ses projets.

Pourquoi le coût de démantèlement du Stade Olympique coûterait près de [2 milliards de dollars](#)? Un coût aussi astronomique mérite une enquête approfondie, surtout lorsque le gouvernement s'engage à dépenser plus de 870 millions pour rénover le Stade.

Par ailleurs, aucune étude indépendante n'a été produite pour évaluer les coûts d'une troisième liaison entre Lévis et Québec.

Un directeur parlementaire du budget pourrait également nous permettre de faire la lumière sur le poids qu'aura sur les finances publiques l'interdiction des nouvelles voitures à essence, diesel et hybrides en 2035. Alors que le gouvernement fédéral a déjà chiffré cette transition, en fonction de son propre règlement, à près de 300 milliards d'ici 2040²⁷, le gouvernement québécois, qui applique un règlement similaire, n'a pas chiffré l'impact budgétaire ou économique.

27. <https://financialpost.com/commodities/energy/electric-vehicles/canada-ev-transition-cost-300-billion-2040#:~:text=Canada's%20electric%2Dvehicle%20transition%20could,released%20by%20Natural%20Resources%20Canada>

Rappelons également que la création d'un DPB provincial a rassemblé tous les députés de l'Assemblée nationale en 2019, lorsqu'une [motion](#) proposée par une coalition de partis d'opposition a été adoptée à l'unanimité afin de créer le poste.

Mentionnons également que le rôle du DPB à Ottawa a été élargi en [2017](#) pour inclure une évaluation non partisane du coût des programmes proposés pendant les campagnes électorales.

Un DPB provincial serait certainement utile lors des élections provinciales, pour aider les Québécois à connaître le coût réel des promesses qui leur sont faites.

Le directeur parlementaire du budget est un organe crucial à Ottawa, et nous ne pouvons ignorer qu'un tel rôle aurait un impact tout aussi important sur la politique québécoise.

Les contribuables québécois méritent d'avoir un chien de garde qui veille sur leur portefeuille.

Stimulus fiscaux

Lors de son discours d'ouverture de la [43e législature](#), le Premier ministre a martelé, avec raisons, l'importance de créer de la richesse afin que le Québec réduise ses écarts de richesse avec le reste du pays.

Il a également répété l'engagement de son gouvernement concernant les allègements fiscaux promis lors des dernières élections.

La Fédération canadienne des contribuables salue [la baisse d'impôt d'un point de pourcentage](#) pour les deux premiers paliers d'imposition, telle que livrée par le gouvernement lors du dernier budget.

Cet allègement fiscal très attendu permettra aux Québécois d'épargner jusqu'à 814 \$ sur leur facture d'impôt cette année.

La FCC salue également la décision du gouvernement d'éliminer le mécanisme du prix plancher sur l'essence, une autre mesure longuement recommandée par notre organisation et qui permettra aux consommateurs d'avoir des prix plus bas à la pompe.

D'autre part, le gouvernement du Québec s'est donné un horizon de 15 ans pour combler l'écart de richesse de [11,1 pour cent](#) qu'il entretient avec l'Ontario. Pour ce faire, le gouvernement a identifié l'accroissement de la productivité comme principal levier.

Et dans l'espoir d'augmenter la productivité, le gouvernement a identifié trois axes:

1. Stimuler la productivité des entreprises
2. Soutenir la création d'emploi
3. Maintenir la croissance de l'économie québécoise

En réduisant le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, le gouvernement du Québec peut accomplir ses deux objectifs: protéger le pouvoir d'achat des Québécois et soutenir la croissance de l'économie québécoise.

Il existe une importante littérature économique^{28 29 30 31 32} montrant un lien clair entre la réduction du fardeau fiscal et la croissance économique. Considérant que les Québécois et Québécoises ont le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord, à [38,9 pour cent du PIB](#), stimuler l'économie québécoise ne peut attendre.

Les recommandations de cette section se concentreront donc sur la réduction du fardeau fiscal des Québécois et Québécoises afin d'accroître la prospérité de la province.

28. <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/133/4/1803/4880451?redirectedFrom=fulltext>

29. <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/pol.20170241&from=f>

30. https://www.nber.org/system/files/working_papers/w20753/w20753.pdf

31. <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/701424>

32. <https://www.jstor.org/stable/41789231>

Réduire la provinciales sur le carburant

Stimulation fiscale estimée à 1,2 milliard de dollars par an

Les automobilistes québécois paient des taxes sur l'essence et le diesel parmi les plus élevées du Canada.

Les prix élevés du carburant entraînent inévitablement une augmentation du coût de la vie. Et les taxes sur l'essence n'aident clairement pas. Il est estimé qu'une famille québécoise possédant deux voitures dépense chaque année près de 2000 \$ en taxes sur l'essence.

Pour remédier à ce problème, nous invitons le premier ministre François Legault à suivre l'exemple de certains de ses homologues provinciaux en réduisant la taxe provinciale sur l'essence.

Une réduction de 50 % de la taxe provinciale sur les carburants permettrait aux Québécois d'économiser environ 1,2 milliard de dollars en 2025-26.

Cette mesure s'inspire de celle proposée par les gouvernements du Manitoba, de l'Ontario et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui ont tous accordé et maintiennent une réduction de leur taxe provinciale sur l'essence.

La taxe provinciale sur les carburants doit être réduite. Pour un litre d'essence, les automobilistes québécois paient 64 cents, soit environ 38 % du coût total, uniquement en taxes.

À Montréal, les conducteurs paient 67 cents par litre en taxes, soit environ 39 % du coût total.

Les taxes sur l'essence et le diesel augmentent le coût des produits dont les familles ont besoin.

En réduisant la taxe provinciale sur les carburants de 50 %, une famille conduisant un véhicule polyvalent (Dodge Caravan, Hyundai Santa Fe, etc.) pourrait économiser 7

dollars par plein, soit jusqu'à 350 dollars pour une année entière, par véhicule (en calculant un plein par semaine).

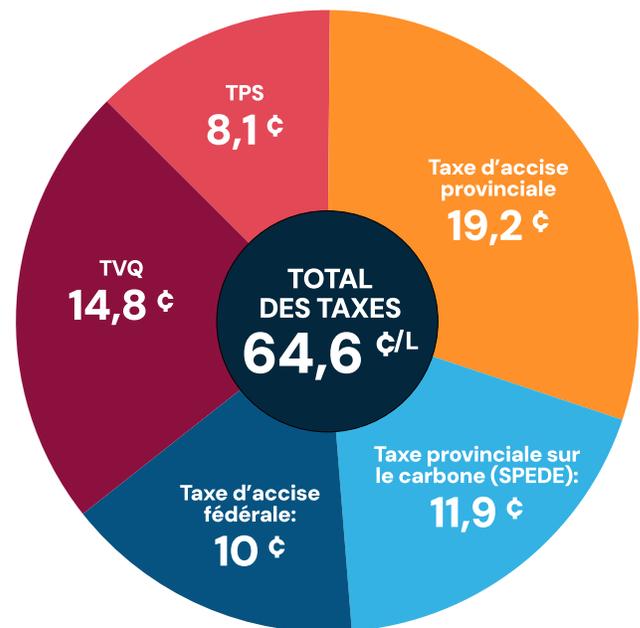
Des coûts de transport plus élevés entraînent une augmentation des coûts des biens et des services, ce qui gonfle le prix final payé par les consommateurs.

Elles sont également régressives, ce qui signifie que les ménages à faible revenu consacrent une part plus importante de leur revenu aux taxes sur les carburants que les ménages à revenu plus élevé.

Il est fondamentalement erroné d'obliger les familles qui ont le plus besoin d'aide à payer le plus de taxes sur les carburants.

Nous demandons au gouvernement de saisir cette opportunité et de donner un répit aux automobilistes du Québec.

Taxes sur l'essence au Québec



38 % de votre facture part en taxes!

Mettre fin à l'application de la TVQ sur les taxes spécifiques

Stimulus fiscal estimé : 263 millions de dollars en stimulus fiscal

Lorsque les Québécois et Québécoises achètent des produits et services soumis à une taxe spécifique, tels l'alcool et les carburants, ils se trouvent dans une situation où ils paient une taxe de vente sur le montant de taxe incluse dans le prix de leur produit. Cela crée une situation connue comme une « taxe sur la taxe. »

Ce phénomène de double imposition contrevient au principe même de la taxe à la consommation, où ce n'est plus que le produit ou le service consommé qui est taxé, mais bien la ponction fiscale initiale effectuée. Chaque année, ce phénomène coûte des centaines de millions de dollars aux Québécois et Québécoises, et ce peu importe leur niveau de revenu.

Afin de dresser un meilleur comparatif, l'année budgétaire 2023-24 a été sélectionnée pour dresser un estimé plus fidèle des revenus tirés de cette double taxation.

À titre indicatif, l'application de la taxe de vente du Québec sur les taxes spécifiques a coûté 272 millions de dollars aux ménages québécois en 2023-24.³³

Taxe	Revenu (en millions)
Taxe sur les carburants	2157 \$
Taxe sur les boissons alcooliques	618 \$
TOTAL :	2 775 \$
Revenus de TVQ tirés de la double-taxation :	263 \$

Source : Comptes publics 2023-2024, volume 1 (en million de dollars)

En 2023-24, le gouvernement a récolté près de 2,7 milliards de dollars à l'aide de ses taxes spécifiques sur l'alcool et les carburants.³⁴ Cela implique 263 millions de dollars en revenus de taxe de vente du Québec facturée sur les taxes spécifiques.

Cette double taxation ne s'applique pas dans toutes les provinces canadiennes. Les citoyens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ne paient aucune taxe de vente provinciale facturée sur leurs taxes spécifiques.³⁵

Nous recommandons au gouvernement du Québec d'effectuer le calcul de la taxe de vente du Québec sur le prix de vente avant l'application de ses taxes spécifiques. Nous estimons que cela permettrait aux contribuables québécois d'épargner 263 millions de dollars par année.

33. http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2021-2022.pdf

34. https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2022-2023.pdf

35. http://www.taxpayer.com/media/2020_CTF_GTHD_FRENCH.pdf

Remplacer les subventions aux entreprises par une réduction de l'impôt corporatif pour stimuler la croissance

Impact estimé : 5,5 milliards en épargne budgétaire et 5,5 milliards en stimulus fiscal

Pour combler son écart de richesse avec l'Ontario, le gouvernement du Québec a choisi de miser sur l'amélioration de la productivité.

Cela signifie soit créer des emplois à plus forte valeur ajoutée ou trouver un moyen d'augmenter le taux de productivité et la plus-value des emplois existants. Dans tous les cas, cela passe par la stimulation de l'investissement privé.

Il est important de noter que les subventions – directes ou indirectes – ne sont pas l'outil le plus efficace dont les gouvernements disposent afin d'attirer des entreprises et aider à la création de nouveaux emplois. Lorsque les chefs d'entreprise choisissent où relocaliser ou étendre leurs activités, ils ont tendance à se préoccuper davantage de la rentabilité à long terme que de la disponibilité de subventions ponctuelles.³⁶

D'autres facteurs tels le fardeau réglementaire, le niveau d'éducation de la main-d'œuvre, la disponibilité d'infrastructures de transport et l'accès aux marchés ont un bien plus grand impact dans une décision d'investissement qu'une offre de subvention ponctuelle aux frais des contribuables.³⁷

Les subventions sont en quelque sorte la cerise sur le sundae pour les entrepreneurs ayant déjà réalisé une analyse coût-bénéfice quant aux divers endroits viables où réaliser leurs projets.

La recherche économique réalisée aux États-Unis n'a trouvé aucune relation statistiquement significative entre les subventions aux entreprises et la croissance économique ou les niveaux de PIB per capita.³⁸

Ce qui est clair, en revanche, est que le taux d'impôt sur le revenu des entreprises, comparé aux juridictions voisines et concurrentes affecte la productivité d'une entreprise et, ultimement, sa rentabilité et sa vitesse de croissance.³⁹

Avoir des taux d'imposition compétitif permet d'attirer de nouvelles entreprises et les investissements directs qui y sont associés.⁴⁰ De surcroît, des taux d'imposition plus bas réduisent le coût du capital pour les créateurs d'emploi, permettant d'accroître leur capacité à réinvestir dans la croissance de leurs entreprises.⁴¹

Taux général d'imposition des sociétés dans les grandes provinces	
Juridiction	Taux général
Colombie-Britannique	12,0%
Québec	11,5%
Ontario	11,5%
Moyenne des grandes provinces	10,8%
Alberta	8,0%

Source : Sites web des gouvernements provinciaux

36. https://www.mercatus.org/system/files/farren_and_philpot_-_policy_brief_-_amazon_hq2_the_story_so_far_-_v1.pdf

37. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/cohen-1.pdf>

38. <https://medium.com/concentrated-benefits/florida-man-seeks-a-quarter-of-a-billion-dollars-6bb6fe36a96e>

39. <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/41997578.pdf>

40. <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/41997578.pdf>

41. https://files.taxfoundation.org/legacy/docs/TaxFoundation_FF477.pdf

Le premier ministre François Legault a répété lors de son discours d'ouverture de la 43^e législature d'ouverture que rattraper l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario faisait toujours partie de ses priorités.

Le taux d'impôt corporatif québécois se situant au même niveau que le taux prévalant en Ontario, il est clair qu'il n'aide pas à effectuer ce rattrapage, mais bien à maintenir l'écart existant.

Remplacer les subventions directes et indirectes aux entreprises par des baisses de l'impôt corporatif, de façon neutre monétairement procurerait un autre avantage, soit celui de réduire les distorsions économiques associées aux mesures financières ciblées.⁴²

La relance économique québécoise et son rattrapage avec l'Ontario ne doivent pas reposer sur les espoirs de croissance de quelques secteurs ciblés mais bien sur la croissance de chaque secteur de son économie, ainsi que la création d'emplois bien rémunérés qui y est associée.

Selon nos calculs, éliminer les subventions aux entreprises permettrait aux contribuables d'épargner 5,46 milliards de dollars en se basant sur les comptes publics 2023-2024.^{43 44}

Afin de s'assurer que cette épargne puisse contribuer à stimuler l'économie québécoise, nous recommandons qu'elle soit accompagnée par une réduction équivalente de l'impôt sur le revenu des sociétés. Cela représenterait une diminution de 1,9 points du taux applicable pour les petites entreprises et de 5 points du taux général.⁴⁵

Il est important de noter que cela ferait du Québec la province avec le taux d'impôt des sociétés le plus attrayant au Canada.

42. https://www.jec.senate.gov/public/_cache/files/fe2eafaa-f355-462f-b515-15ad4a8f5e74/the-inefficiency-of-targeted-tax-policies-april-1997.pdf

43. https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2022-2023.pdf (p.113)

44. https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol2-2022-2023.pdf (p.36)

45. <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/declaration-de-revenus-des-societes/calcul-de-limpot-sur-le-revenu-dune-societe/>

Une législation pour protéger les contribuables

Stimulus fiscal estimé : Inconnu

Les Québécois devraient pouvoir voter avant que les politiciens augmentent leurs impôts.

Trop souvent, les élus et les fonctionnaires concoctent des hausses de taxes sans consulter les contribuables.

Malheureusement, un vote tous les quatre ans ne suffit plus. Toutefois, certaines juridictions ont trouvé une solution pour protéger les contribuables entre chaque élection.

Que diriez-vous si les contribuables pouvaient voter par référendum chaque fois que leur gouvernement proposait une nouvelle taxe ou une hausse d'impôt ?

Ça vous semble révolutionnaire ? Pourtant, c'est ainsi que fonctionne une Loi sur la protection des contribuables.

Lors des élections de 2018, le premier ministre François Legault avait exprimé son intention d'alléger le [fardeau fiscal](#) des contribuables.

Six ans plus tard, après avoir [harmonisé les taxes scolaires](#), plafonné les [tarifs gouvernementaux](#) et [réduit les impôts](#), il est temps pour Legault de réfléchir à son héritage politique auprès des contribuables.

C'est la meilleure façon de s'assurer que les prochains gouvernements ne videront pas les poches des contribuables dès leur arrivée.

Cette législation est plus que nécessaire au Québec. Certains politiciens estiment que les contribuables ne paient pas assez, et notre province a un passé chargé de trahison fiscale.

Les politiciens cachent leurs intentions d'augmenter les taxes jusqu'à leur élection. Il leur arrive même de profiter d'une réduction d'impôts d'un autre palier gouvernemental pour imposer une hausse.

Par exemple, le gouvernement de Jean Charest a augmenté à deux reprises [la TVQ](#) en réponse à la réduction de la TPS. Ces hausses ne faisaient pas partie de leur plateforme électorale, mais elles ont tout de même eu lieu.

Entre 2008 et 2012, la TPS est passée de sept pour cent à cinq pour cent. Pour compenser, Charest a d'abord augmenté la TVQ de 7,5 % à 8,5 % en [janvier 2011](#), puis à [9,5 % en 2012](#).

Avec une Loi sur la protection des contribuables, Jean Charest aurait été obligé de tenir un référendum avant d'augmenter la TVQ à deux reprises.

Ce problème n'est pas uniquement québécois, car plusieurs provinces canadiennes ont imposé des hausses de taxes surprises sans consulter les électeurs.

Au Québec, François Legault doit veiller à la protection des portefeuilles des contribuables sur le long terme pour sauvegarder son héritage politique.

Son gouvernement devrait introduire une législation robuste empêchant les politiciens d'augmenter les taxes sans l'approbation des électeurs.

Pour l'instant, le gouvernement de cette législature a évité de piger dans les poches des contribuables. Il a [réduit l'impôt sur le revenu de un pour cent](#) pour les deux premières tranches, en vigueur depuis juillet 2023.

Plusieurs partis politiques se sont opposés à cette réduction. Une loi sur la protection des contribuables les empêcherait de l'annuler s'ils formaient un gouvernement.

Le Canada a un modèle de réussite dans ce domaine :
[l'Alberta](#).

L'Alberta a une législation qui empêche tout gouvernement d'augmenter les taxes sans l'approbation des électeurs par référendum. Cette législation a empêché l'introduction d'une taxe de vente provinciale.

Le Manitoba a également une législation de protection des contribuables depuis deux décennies, qui exige des référendums pour toute augmentation des impôts sur le revenu, des taxes de vente ou des charges sur la masse salariale.

Lorsque l'ancien premier ministre Greg Selinger a contourné cette [loi](#) pour augmenter la taxe de vente provinciale, il a été écrasé lors des élections suivantes.

Legault devrait s'inspirer de l'Alberta et du Manitoba et introduire une législation qui punirait les politiciens qui tentent d'augmenter les impôts sans l'appui de la population.

L'histoire prouve qu'on ne peut pas laisser aux politiciens un chèque en blanc pour quatre ans, et les électeurs doivent pouvoir stopper les hausses de taxes surprises.

Une loi de protection des contribuables pourrait protéger de nombreuses générations de Québécois. Legault doit saisir cette opportunité.

Conclusion

La situation budgétaire du Québec demeure une source d'inquiétude. Avec un déficit record de 11 milliards et une dette directe de 245 milliards, le gouvernement du Québec doit faire ce qui est nécessaire pour équilibrer les finances publiques.

Considérant que la rémunération des employés représente 48 sous sur chaque dollar que le gouvernement du Québec dépense, il est nécessaire de réduire les dépenses de rémunération pour résorber cet écart. Réduire les effectifs en ayant pour objectif le niveau pré-pandémique permettra au gouvernement de réaliser des économies substantielles.

Réviser le mode de calcul des comparatifs de rémunération de l'Institut de la statistique du Québec permettra aussi de donner un meilleur aperçu du traitement des employés du gouvernement par rapport à celui des travailleurs occupant des postes équivalents dans le secteur privé. L'implantation d'une liste de la transparence salariale (« Sunshine list »), quant à elle, permettra aux contribuables québécois de savoir ce pour quoi ils paient.

Pour combler son écart budgétaire à long terme et mettre fin à son déficit structurel, le gouvernement du Québec doit identifier des sources d'économie dans l'appareil gouvernemental. Mener un exercice de révision des programmes, avec pour objectif la réduction des dépenses, permettra d'identifier des sources d'épargne.

Afin d'aider l'économie de la province à croître davantage, le gouvernement doit favoriser un environnement fiscal compétitif. Remplacer les subventions aux entreprises par des baisses d'impôt encouragera l'investissement et la création d'emplois,

sans privilégier certaines industries aux dépens d'autres. De plus, annuler la hausse de l'impôt sur les gains en capital est essentiel pour éviter d'alourdir davantage le fardeau fiscal des entrepreneurs, des épargnants et des investisseurs, au moment où la compétitivité du Québec doit être renforcée face à des défis économiques grandissants.

La réduction de la taxe sur l'essence demeure une excellente opportunité pour venir en aide aux familles. L'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador ont tous offert des répit similaires qui ont été très bien reçus par les familles faisant face à la hausse du coût de la vie.

La mise en place d'un directeur parlementaire du budget à l'Assemblée nationale permettrait d'instaurer un véritable chien de garde des contribuables afin d'aider le gouvernement, les parlementaires et la population à avoir l'heure juste sur l'actualité économique, le coût réel des programmes publics et l'état des finances publiques à travers une analyse neutre et transparente.

Les recommandations formulées dans ce rapport permettraient de générer des économies budgétaires de 16 milliards de dollars et des allègements fiscaux de 8 milliards de dollars par an, notamment en annulant la hausse de l'impôt sur les gains en capital. Ensemble, ces mesures contribueraient à une épargne budgétaire nette de 8 milliards de dollars, plaçant le Québec sur la voie d'un avenir financier plus sain et durable.